



RSM Paris

26, rue Cambacérés

75 008 Paris

France

Tél. : +33 (0) 1 47 63 67 00

Fax : +33 (0) 1 47 63 69 00

www.rsmfrance.fr

LMdG FLEX PATRIMOINE (EUR)

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Régi par le livre II du Code monétaire et financier

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le **28 JUIN 2024**

Aux porteurs de parts,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif **LMdG FLEX PATRIMOINE (EUR)** constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le **28 juin 2024**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Certaines informations nécessaires à l'établissement de notre rapport nous ayant été transmises tardivement, nous n'avons pas été en mesure d'établir le présent rapport dans le délai prévu par la réglementation en vigueur.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2023 à la date d'émission de notre rapport.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

5. RESPONSABILITÉS DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 5 novembre 2024

RSM PARIS

Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mohamed BENNANI', written over a horizontal line.

Mohamed BENNANI

Associé

BILAN ACTIF AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	142 238 866,00	257 879 563,41
Actions et valeurs assimilées	5 620 201,24	9 258 958,27
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	5 620 201,24	9 258 958,27
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	136 462 969,23	247 880 411,94
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	129 979 058,86	239 553 858,20
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	242,87	232,37
Autres organismes non européens	6 483 667,50	8 326 321,37
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	155 695,53	740 193,20
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	155 695,53	740 193,20
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	23 800 236,98	177 442 473,57
Opérations de change à terme de devises	22 835 060,78	174 010 075,15
Autres	965 176,20	3 432 398,42
COMPTES FINANCIERS	6 384 089,21	307 082,68
Liquidités	6 384 089,21	307 082,68
TOTAL DE L'ACTIF	172 423 192,19	435 629 119,66

BILAN PASSIF AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	130 931 270,67	255 079 851,60
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	8 905 889,14	-3 841 638,33
Résultat de l'exercice (a,b)	-1 868 617,62	-3 128 789,14
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	137 968 542,19	248 109 424,13
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	160 210,53	743 858,50
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	160 210,53	743 858,50
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	160 210,53	743 858,50
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	24 239 495,94	177 123 765,67
Opérations de change à terme de devises	22 978 243,01	174 046 220,37
Autres	1 261 252,93	3 077 545,30
COMPTES FINANCIERS	10 054 943,53	9 652 071,36
Concours bancaires courants	10 054 943,53	9 652 071,36
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	172 423 192,19	435 629 119,66

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
FV CBOT UST 5 0923	0,00	9 815 480,88
LIFFE LG GILT 0923	0,00	999 475,62
EURO BUND 0923	0,00	5 483 340,00
US 10YR NOTE 0923	0,00	3 704 456,92
XEUR FGBX BUX 0923	0,00	5 444 400,00
CBOT USUL 30A 0923	0,00	1 747 994,96
IN NSE SP CN 0723	0,00	5 230 599,45
MSCI EMG MKT 0923	0,00	2 032 795,60
NASDAQ 100 E- 0924	1 487 455,10	0,00
EURO STOXX 50 0924	1 428 540,00	0,00
OSE TOPIX FUT 0924	4 727 592,59	0,00
DJE 600 EUROP 0924	2 056 800,00	0,00
VSTOXX MINI 0724	704 700,00	0,00
SP 500 MINI 0923	0,00	6 376 523,83
SP 500 MINI 0924	3 863 890,83	0,00
MME MSCI EMER 0923	0,00	1 189 065,08
NQ USA NASDAQ 0923	0,00	5 904 252,98
E-MIN RUS 200 0923	0,00	5 932 703,94
DJE 600 EUROP 0923	0,00	4 127 820,00
OSE TOPIX FUT 0923	0,00	10 011 687,66
EURO STOXX 50 0923	0,00	3 940 030,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	289 328,72	406 616,46
Produits sur actions et valeurs assimilées	59 133,11	120 164,03
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	9 684,69	3 395,56
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	358 146,52	530 176,05
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	7 659,48	3 354,73
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	644 748,27	550 317,52
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	652 407,75	553 672,25
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	-294 261,23	-23 496,20
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 199 330,86	3 433 933,59
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-2 493 592,09	-3 457 429,79
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	624 974,47	328 640,65
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-1 868 617,62	-3 128 789,14

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Méthodes d'évaluation

a - Actions, obligations et autres titres de créances et valeurs assimilées

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé et en fonctionnement régulier sont évalués :

- au cours de clôture du marché de référence ou au prix contribué s'il s'agit de marchés européens
- au dernier cours connu sur leur marché principal ou au prix contribué s'il s'agit de marchés étrangers non européens.

Les titres de créances négociables sont évalués à leur valeur de marché, ou, en l'absence de transactions significatives permettant de dégager un prix de marché incontestable, par l'application d'une méthode actuarielle sur la base d'une courbe de taux établie par la Société de gestion à partir de taux de marché fournis par les principaux coteurs de la place, affectés le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. Toutefois, et en application des dispositions du règlement du Fonds, les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est, ou devient, inférieure ou égale à trois mois, sont évalués en linéarisant sur la durée de vie restant à courir la différence entre la dernière valeur du marché et la valeur de remboursement. Cependant, en cas de sensibilité particulière, cette méthode sera écartée au profit de la valeur de marché.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du Comité de Valorisation de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles

b - Les parts ou actions de placement collectif

Les parts et actions de FIA, autres placements collectifs ou fonds d'investissement de droit français ou étranger sont évaluées soit à la dernière valeur d'actif net unitaire connue soit à leur dernière valeur connue au jour de calcul de la valeur liquidative du FCP.

Les organismes de placement collectifs valorisant dans des délais incompatibles avec l'établissement de la valeur liquidative du FCP sont évalués sur la base d'estimations sous le contrôle et la responsabilité de la Société de Gestion, notamment à partir des dernières informations communiquées par l'administrateur ou le gérant du fonds, lorsque celles-ci semblent plus proche de la valeur effective de marché de la part du fonds sous-jacent concerné.

c - Instruments financiers à terme

- Les opérations sur les marchés à terme ferme sont valorisées au cours de compensation. La valeur de marché pour les contrats à terme ferme est égale au cours multiplié par le nombre de contrats.
- Les instruments financiers à terme conditionnels de gré à gré négociés sur un marché réglementé sont valorisés au cours de clôture. La valeur de marché pour les opérations conditionnelles est égale à la traduction en équivalent sous-jacent
- Les swaps de taux à plus de 3 mois sont valorisés à leur valeur de marché. Lorsque la durée de vie devient inférieure à 3 mois, les swaps de taux sont valorisés jusqu'à l'échéance sur la base du dernier taux connu. S'ils sont acquis moins de 3 mois avant l'échéance, les intérêts sont linéarisés.
- Les changes à terme sont évalués par amortissement du report / déport jusqu'à l'échéance.

Les instruments financiers à terme dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

d – Devises

Les avoirs en compte et les cours de titres et autres valeurs exprimés en devises étrangères sont convertis dans la devise de comptabilité de l'OPC suivant le cours communiqué par la Banque Centrale Européenne au jour de l'évaluation.

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le Dépositaire et la Société de gestion. Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la Société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Fonds, se reporter à la partie statistique du Document d'Information Clé destiné à l'Investisseur (DICI).

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière	Actif net	Part R Eur : 1,10% TTC maximum Part I Eur : 0,60% TTC maximum Part J Eur : 0,45% TTC maximum Part I-B Eur: 0 % TTC maximum
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Part R Eur : 0,15% TTC maximum Part I Eur : 0,15% TTC maximum Part J Eur : 0,15% TTC maximum Part I-B Eur: 0,10% TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	2,50% TTC maximum
Commission de mouvement	Néant	
Commission de surperformance	Actif net	Part R Eur : 10% TTC de la surperformance annuelle du fonds par rapport à €STR +4,5% par an* avec High Water Mark**. Part I Eur : 10% TTC de la surperformance annuelle du fonds par rapport à €STR +4,5% par an* avec High Water Mark**. Part J Eur : 10% TTC de la surperformance annuelle du fonds par rapport à €STR +4,5% par an* avec High Water Mark** Part I-B Eur: Néant.

*Frais variables

Ces frais de gestion variables font l'objet à chaque calcul de valeur liquidative et sur l'actif du jour, d'une provision en cas de surperformance ou d'une reprise de provision, plafonnée à hauteur des dotations effectuées, en cas de sous-performance. Ces frais de gestion variables demeurent acquis à la société de gestion au prorata du nombre de parts rachetées lors de chaque calcul de valeur liquidative et en fin d'exercice pour le solde. La surperformance est calculée en comparant, sur l'exercice, l'évolution de l'actif du fonds, après frais de fonctionnement et de gestion, et un actif de référence ayant réalisé une performance identique à celle de l'€STR +4,5% sur la période de calcul, en enregistrant les variations liées aux souscriptions et aux rachats du fonds.

**Le système de High Water Mark n'autorise la société de gestion à prétendre à des commissions de surperformance que si la valeur liquidative de fin d'exercice est supérieure à la valeur liquidative dite High Water Mark égale à la dernière valeur liquidative ayant supporté une commission de surperformance ou, à défaut, à la valeur liquidative d'origine.

Le calcul de la commission de surperformance sera établi comme suit :

-Ces frais de gestion variables font l'objet à chaque calcul de valeur liquidative et sur l'actif du jour, d'une provision en cas de surperformance ou d'une reprise de provision, plafonnée à hauteur des dotations effectuées, en cas de sous-performance.

-Ces frais de gestion variables demeurent acquis à la société de gestion au prorata du nombre de parts rachetées lors de chaque calcul de valeur liquidative et en fin d'exercice pour le solde. La surperformance est calculée en comparant, sur l'exercice, l'évolution de l'actif du fonds, après frais de fonctionnement et de gestion, et un actif de référence ayant réalisé une performance identique à celle de l'€STR +4,5% sur la période de calcul, en enregistrant les variations liées aux souscriptions et aux rachats du fonds.

Méthode de calcul de la commission de surperformance

Le calcul du montant de la commission de surperformance est basé sur la comparaison entre la performance du Fonds et celle d'un OPC de référence et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que le Fonds réel.

La surperformance générée par le Fonds à une date donnée s'entend comme étant la différence entre l'actif net du Fonds et l'actif de l'OPC de référence à la même date.

Provisionnement

A chaque établissement de la valeur liquidative (VL), la commission de surperformance fait l'objet d'une provision (10% de la surperformance par rapport à un rendement nominal calculé prorata temporis au taux de €STR +4,5%) dès lors que la performance du Fonds est supérieure à celle de l'OPC de référence sur la période d'observation, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante en cas de sous-performance.

Rattrapage des sous-performances et période de référence

La période de référence est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'OPC de référence et à l'issue de laquelle il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance (ou performance négative) passée.

Cette période est fixée à 5 ans.

Condition de positivité : Néant

Lorsque le fonds a dépassé son indice de référence, il autorise le versement d'une commission de surperformance également en cas de performance négative.

Cristallisation

La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée le cas échéant doit être payée à la société de gestion, est de douze mois.

La première période de cristallisation se terminera le dernier jour de l'exercice se terminant le 30/06/2022.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts LMdG FLEX PATRIM (EUR) I	Capitalisation ou distribution	Capitalisation ou distribution
Parts LMdG FLEX PATRIM (EUR) R	Capitalisation ou distribution	Capitalisation ou distribution

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	248 109 424,13	327 686 125,93
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	14 904 006,55	60 435 765,38
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-130 739 286,47	-124 899 340,76
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	14 217 388,28	11 531 877,37
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 526 626,00	-5 257 694,14
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	12 243 019,18	64 444 086,08
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-14 635 968,75	-76 098 059,00
Frais de transactions	-87 135,11	-448 648,89
Différences de change	618 915,14	-1 539 148,85
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-2 279 478,42	-4 851 609,64
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>16 364 459,81</i>	<i>18 643 938,23</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-18 643 938,23</i>	<i>-23 495 547,87</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-362 124,25	563 500,44
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-49 190,75</i>	<i>312 933,50</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-312 933,50</i>	<i>250 566,94</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-2 493 592,09	-3 457 429,79
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	137 968 542,19	248 109 424,13

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	14 268 978,52	10,34
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	14 268 978,52	10,34

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 384 089,21	4,63
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 054 943,53	7,29
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	6 384 089,21	4,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	10 054 943,53	7,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3 JPY		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	2 995 153,70	2,17	0,00	0,00	0,00	0,00	897 202,37	0,65
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	15 363 859,67	11,14	6 483 667,50	4,70	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	330 667,38	0,24	0,00	0,00	467 869,96	0,34	4 990 974,52	3,62
Comptes financiers	4 466 501,69	3,24	1 809 749,27	1,31	0,00	0,00	104 987,82	0,08
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	17 773 326,16	12,88	141 395,44	0,10	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	151 981,67	0,11	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	5 351 345,93	3,88	0,00	0,00	4 727 592,59	3,43	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	28/06/2024
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	5 167 705,30
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	17 667 355,48
	Souscriptions à recevoir	1 125,34
	Dépôts de garantie en espèces	691 759,92
	Coupons et dividendes en espèces	2 247,94
	Collatéraux	270 043,00
TOTAL DES CRÉANCES		23 800 236,98
DETTES		
	Vente à terme de devise	17 914 721,60
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	5 063 521,41
	Rachats à payer	678 323,99
	Frais de gestion fixe	579 014,89
	Autres dettes	3 914,05
TOTAL DES DETTES		24 239 495,94
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-439 258,96

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part LMdG FLEX PATRIM (EUR) I		
Parts souscrites durant l'exercice	48,944	71 666,59
Parts rachetées durant l'exercice	-8 103,904	-11 890 675,17
Solde net des souscriptions/rachats	-8 054,960	-11 819 008,58
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	7 355,961	
Part LMdG FLEX PATRIM (EUR) R		
Parts souscrites durant l'exercice	10 865,637	14 832 339,96
Parts rachetées durant l'exercice	-87 770,203	-118 848 611,30
Solde net des souscriptions/rachats	-76 904,566	-104 016 271,34
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	90 990,913	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part LMdG FLEX PATRIM (EUR) I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part LMdG FLEX PATRIM (EUR) R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	28/06/2024
Parts LMdG FLEX PATRIM (EUR) I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	124 100,12
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts LMdG FLEX PATRIM (EUR) R	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	2 054 532,80
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,25
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	28/06/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	28/06/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	28/06/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	28/06/2024	30/06/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-1 868 617,62	-3 128 789,14
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	-1 868 617,62	-3 128 789,14

	28/06/2024	30/06/2023
Parts LMdG FLEX PATRIM (EUR) I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-100 063,55	-175 126,75
Total	-100 063,55	-175 126,75

	28/06/2024	30/06/2023
Parts LMdG FLEX PATRIM (EUR) R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 768 554,07	-2 953 662,39
Total	-1 768 554,07	-2 953 662,39

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	28/06/2024	30/06/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	8 905 889,14	-3 841 638,33
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	8 905 889,14	-3 841 638,33

	28/06/2024	30/06/2023
Parts LMdG FLEX PATRIM (EUR) I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	712 050,34	-342 644,17
Total	712 050,34	-342 644,17

	28/06/2024	30/06/2023
Parts LMdG FLEX PATRIM (EUR) R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	8 193 838,80	-3 498 994,16
Total	8 193 838,80	-3 498 994,16

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024
Actif net Global en EUR	328 413 892,45	330 744 501,40	327 686 125,93	248 109 424,13	137 968 542,19
Parts LMdG FLEX PATRIM (EUR) I en EUR					
Actif net	66 556 807,39	38 288 827,43	35 241 619,33	22 222 677,85	11 051 871,84
Nombre de titres	45 462,461	24 240,181	23 256,047	15 410,921	7 355,961
Valeur liquidative unitaire	1 463,99	1 579,56	1 515,37	1 442,00	1 502,43
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-63,43	81,96	-33,13	-22,23	96,79
Capitalisation unitaire sur résultat	-6,35	-18,58	-12,72	-11,36	-13,60
Parts LMdG FLEX PATRIM (EUR) J en EUR					
Actif net	1 069 286,54	1 497 505,66	1 398 408,59	0,00	0,00
Nombre de titres	1 070,000	1 387,000	1 348,000	0,00	0,00
Valeur liquidative unitaire	999,33	1 079,67	1 037,39	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-43,28	82,52	-22,67	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-3,59	-8,64	-7,04	0,00	0,00
Parts LMdG FLEX PATRIM (EUR) R en EUR					
Actif net	260 787 798,52	290 958 168,31	291 046 098,01	225 886 746,28	126 916 670,35
Nombre de titres	188 183,308	195 466,592	204 826,564	167 895,479	90 990,913
Valeur liquidative unitaire	1 385,81	1 488,53	1 420,93	1 345,40	1 394,82
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-60,14	74,44	-31,08	-20,84	90,05
Capitalisation unitaire sur résultat	-9,49	-24,38	-19,35	-17,59	-19,43

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
CANADA				
CANADIAN NATL RAILWAY CO	CAD	3 580	394 628,75	0,29
CANADIAN PACIFIC KANSAS CITY	CAD	6 841	502 573,62	0,36
TOTAL CANADA			897 202,37	0,65
ESPAGNE				
AENA SME SA	EUR	416	78 208,00	0,06
CELLNEX TELECOM SA	EUR	7 233	219 666,21	0,15
TOTAL ESPAGNE			297 874,21	0,21
ETATS-UNIS				
ALPHABET- A	USD	1 771	300 991,51	0,22
GENERAL ELECTRIC CO	USD	4 759	705 890,58	0,51
MICROSOFT CORP	USD	925	385 751,11	0,28
MICROSTRATEGY CL.A	USD	259	332 882,97	0,25
MOODY'S CORP	USD	1 100	432 025,19	0,31
SP GLOBAL	USD	974	405 322,14	0,29
THERMO FISHER SCIEN SHS	USD	142	73 268,95	0,05
VISA INC CLASS A	USD	1 466	359 021,25	0,26
TOTAL ETATS-UNIS			2 995 153,70	2,17
FRANCE				
SAFRAN SA	EUR	1 808	356 899,20	0,26
VINCI SA	EUR	4 061	399 521,18	0,29
TOTAL FRANCE			756 420,38	0,55
PAYS-BAS				
AIRBUS SE	EUR	3 091	396 451,66	0,29
FERROVIAL INTERNATIONAL SE	EUR	7 642	277 098,92	0,20
TOTAL PAYS-BAS			673 550,58	0,49
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			5 620 201,24	4,07
TOTAL Actions et valeurs assimilées			5 620 201,24	4,07
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
H2O MULTIBONDS IUSD	USD	12	2 482 636,14	1,80
H2O MULTIBONDS SP Part IUSD	USD	32	51 136,70	0,03
TOTAL FRANCE			2 533 772,84	1,83
IRLANDE				
ANDURAND UCITS FUND CLASS A EUR HEDGED	EUR	1 082,7467	148 125,16	0,11
ANDURAND UCITS FUND CLASS F EUR HEDGED	EUR	34 052,226	4 794 866,70	3,47
CORUM BUTLER CREDIT STRATEGIES ICAV BUTLER CREDIT OPPORTUNIT	EUR	44 925,4278	5 590 933,55	4,05
CORUM BUTLER CREDIT STRATEGIES ICAV BUTLER CREDIT OPPORTUNIT	EUR	25 107	3 121 555,82	2,26
CORUM BUTLER CREDIT STRATEGIES ICAV BUTLER CREDIT OPPORTUNIT	EUR	11 668,8367	1 524 062,09	1,11
GAM STAR CAT BOND PTG INST C	EUR	481 582	7 897 607,69	5,72
GAVE CH ONSH RMB BD FD-B EUR	EUR	1	112,87	0,00
Graham Macro UCITS Fund Class L Platform EUR	EUR	59 824	7 074 648,64	5,12

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
IAM CARRHAE CAPITAL UCITS FUND USD	USD	5 841	6 311 620,83	4,58
KIRKOSWALD GL MACRO UCITS IF USD ACC	USD	62 841	6 518 466,00	4,73
KLS Arete Macro Fund Class I EUR ACC	EUR	51 099	6 279 811,61	4,55
Lafayette UCITS ICAV - Lafayette Dalton Asia Pacific UCIT's	EUR	2 813	6 105 340,83	4,43
MAGA SMALLER COS UCITS FD-EU	EUR	54 495,2	9 379 713,82	6,80
Man Fds VI plc-Man GLG Alpha Select Alternative INH EUR Dist	EUR	74 767	9 650 924,36	7,00
MAN VI MAN AHL TARGET I H HEDGED CAP	EUR	33 706	5 402 734,74	3,92
MONTLAKE INV US EQTY LS EUR IP	EUR	31 872	3 773 377,08	2,73
RV CAPITAL ASIA OPP-B EUR	EUR	4 739,578	5 313 138,03	3,85
Tages International Funds ICAV - Selwood Equity Absolute Ret	EUR	54 563,5032	6 298 150,59	4,56
U ACCESS IRL GCA CR LSU-BEUR	EUR	61 652,4165	6 850 631,56	4,97
WINTON TREND FUND UCITS I EUR ACC	EUR	36 074	5 158 870,59	3,74
TOTAL IRLANDE			107 194 692,56	77,70
LUXEMBOURG				
BREXAN HOWARD ABSOLUTE RETURN GOVERNMENT BOND FUND A EUR CAP	EUR	0,44	46,93	0,00
HELIUM SELECTION A EUR	EUR	2 627	4 474 474,53	3,24
HELIUM SELECTION S EUR	EUR	925	1 648 670,05	1,19
LOTUS E CAP	EUR	74 100	8 243 625,00	5,98
Merrill Lynch Invest Solutions - Merrill Lynch MLCX Commodity	EUR	15 061	2 918 972,41	2,12
S.GAIA EGERTON EQ.C C.2DEC	EUR	10 646	2 964 804,54	2,15
TOTAL LUXEMBOURG			20 250 593,46	14,68
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			129 979 058,86	94,21
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation non cotés				
FRANCE				
BNP P BOND C CI C PARTS CLASSIC C	EUR	1	242,87	0,00
TOTAL FRANCE			242,87	0,00
TOTAL Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres UE et organismes de titrisations non cotés			242,87	0,00
Autres organismes non européens				
GUERNESEY				
BH MACRO LTD	GBP	1 481 719	6 483 667,50	4,70
TOTAL GUERNESEY			6 483 667,50	4,70
TOTAL Autres organismes non européens			6 483 667,50	4,70
TOTAL Organismes de placement collectif			136 462 969,23	98,91
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
DJE 600 EUROP 0924	EUR	80	-16 400,00	-0,02
EURO STOXX 50 0924	EUR	29	-8 265,00	0,00
NASDAQ 100 E- 0924	USD	4	-19 948,68	-0,01
OSE TOPIX FUT 0924	JPY	29	55 509,89	0,04
SP 500 MINI 0924	USD	15	-26 801,96	-0,02
VSTOXX MINI 0724	EUR	435	-33 285,00	-0,02
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-49 190,75	-0,03
TOTAL Engagements à terme fermes			-49 190,75	-0,03
TOTAL Instruments financier à terme			-49 190,75	-0,03

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Appel de marge				
Appel Marge CACEIS	USD	50 105	46 750,64	0,03
Appel Marge CACEIS	JPY	-9 570 000	-55 509,89	-0,04
Appel Marge CACEIS	EUR	53 435	53 435,00	0,04
TOTAL Appel de marge			44 675,75	0,03
Créances			23 800 236,98	17,25
Dettes			-24 239 495,94	-17,57
Comptes financiers			-3 670 854,32	-2,66
Actif net			137 968 542,19	100,00

Parts LMdG FLEX PATRIM (EUR) R	EUR	90 990,913	1 394,82
Parts LMdG FLEX PATRIM (EUR) I	EUR	7 355,961	1 502,43